



A la une

■ Commémoration du 11 NOVEMBRE



Après l'office religieux, le cortège a effectué traditionnellement deux dépôts de gerbe, en présence de Claude DURUPT (94 ans), ancien combattant de la dernière guerre : le premier au cimetière militaire, le second au Monument aux morts.

Les enfants des écoles étaient présents en ce jour de commémoration de la fin du conflit de la grande guerre 1914-1918. Accompagnés par l'Harmonie Jeanne d'Arc, ils ont chanté la Marseillaise, aux côtés des élus, des sapeurs-pompiers, d'anciens combattants des autres conflits, et de la population ajolaise venue nombreuse. Merci à tous.



■ Nouveauté au Collège

Quand le nouveau principal des collèges du Val-d'Ajol et de Plombières, Denis SAGE, s'engage en faveur de l'environnement, cela se traduit par la création d'éco-délégués.

Des collégiens ont ainsi été élus avec pour mission de proposer des projets en rapport avec la biodiversité, les économies d'énergie ou la gestion des déchets. Premières pistes : privilégier les achats d'aliments locaux pour la cantine ; peser les déchets alimentaires afin de sensibiliser les élèves à ce

qu'ils laissent dans leurs assiettes. Dès à présent, les déchets vont remplir les composteurs collectifs installés à l'arrière de l'établissement par le SICOVAD (voir notre article en page 7).

Les éco-délégués devront également sensibiliser leurs camarades au respect de l'environnement et informer la direction des améliorations qu'ils leur sembleront intéressantes de mettre en oeuvre dans l'établissement.

MESSAGE DE ENEDIS en période hivernale

Numéro de dépannage
dédié aux particuliers :
09 726 750 88

Rappel sécurité
Ne jamais toucher,
ni même s'approcher d'un câble
électrique au sol !
Circonscrire la zone et rappeler
rapidement notre service de
dépannage.

■ Au Fumoir Vosgien

Implantée Place de l'église depuis 2015, la charcuterie Au Fumoir Vosgien vient d'ouvrir un second établissement sur la Zone artisanale de la Croisette, aux abords de la Nationale 57.

Éric BONGEOT a investi dans un nouveau site de fabrication et de vente de 780 m², dans lequel les visiteurs peuvent suivre au travers de baies vitrées la fabrication des Andouilles du Val-d'Ajol et pièces de porc fumées. 14 personnes viennent d'intégrer l'entreprise qui comptait 22 salariés.

La boutique propose également d'autres produits ajolais et fougerollais. Le magasin est ouvert tous les jours de 10h à 18h.

Tél. 03 29 81 10 76





Travaux au GYMNASÉ

La rénovation complète des sanitaires et vestiaires de la salle des sports a été réalisée en deux étapes :

- La première en mai a permis la réfection des sanitaires et la création de deux locaux pour les arbitres présents lors des différentes compétitions qui se déroulent dans cette salle. Il était devenu urgent de répondre à cette obligation. Le local de l'infirmerie a également été réapproprié.
- La seconde phase, réalisée en juillet, concernait la rénovation complète des vestiaires avec la reprise du carrelage dans les douches et la mise à niveau des bacs. Des vasques ont remplacé les vieux lave bottes pour permettre aux joueurs de se rafraîchir. Un nouvel éclairage à led a trouvé place pour l'ensemble de ce bloc.

Les dalles de plafond seront changées ultérieurement.

Coût des travaux : 71 582 € H.T. (+ 8 500 € H.T. pour le bureau d'études)

Pendant les vacances de la Toussaint, l'éclairage de la salle des sports a été remplacé en totalité par des leds, un investissement qui va permettre de faire des économies non négligeables sur la consommation électrique.

Coût : 11 144 € H.T.



Travaux AVENUE DE LA GARE

Avenue de la Gare, la finition des travaux de voirie vient d'être réalisée, des places de parking ont été matérialisées par un encadrement en petits pavés, scellés dans l'enrobé. Petits pavés en granit afin d'être en harmonie avec l'ensemble de l'avenue de la Gare et le Centre-Ville.

Pour renforcer la sécurité lorsque les enfants descendent ou montent dans les autobus, une ligne séparatrice continue, également en petits pavés de granit scellés dans l'enrobé, a été mise en place entre la chaussée et l'espace réservé aux véhicules assurant le ramassage scolaire. Cet emplacement est

ainsi clairement matérialisé.

Les personnes qui accompagnent les enfants doivent utiliser les places du parking des écoles ou celles qui viennent d'être créées avenue de la Gare, et ne jamais stationner dans la zone réservée aux autobus.

Il est rappelé aux parents qui attendent leurs enfants de bien rester sur le trottoir le long des grilles sans obstruer le passage, tout en étant vigilants à l'arrivée des bus qui se succèdent pour stationner.

L'avenue de la Gare intègre la «zone 30»,



merci de respecter cette vitesse maximum pour la sécurité de tous.

COMMUNIQUÉ

Le Bureau des Élections de la Préfecture des Vosges communique :

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **vendredi 7 février 2020**.

Vous pourrez vérifier que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale en allant à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Par ailleurs, les électeurs qui souhaitent donner procuration sont invités à faire la démarche le plus rapidement possible.



Restauration du BALCON de la mairie

Compte tenu de l'état du balcon de la mairie qui s'est fissuré au fil des années et menaçait de s'effondrer, une restauration s'imposait.

Félix PIERRÉ-LECOMTE, tailleur de pierre vosgien, a ainsi entrepris la reconstruction à l'identique des 16 balustres que compte ce balcon, le socle et la main courante, en pierres de Savonnières d'aspect layé. L'entreprise EMTJ a assuré l'accès au moyen d'une grue et d'échafaudages.

Nous avons profité de ces travaux pour corriger un oubli de plus d'un siècle : en effet, la devise de la République française ne figurait pas sur le fronton. L'inscription LIBERTE EGALITE



FRATERNITE a donc été réalisée par le sculpteur. Les lettres en relief de 4 cm x 20 cm de hauteur, également en pierres de Savonnières d'aspect layé, ont été fixées au-dessus des fenêtres en s'intégrant parfaitement à la façade, comme si elles avaient toujours existé. Coût global : 19 283 € H.T.



Travaux de VOIRIE cet automne

En 2015, un programme de travaux de voirie avait été décidé par la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales :



Rue de la Croix, entre la Combeauté et la RD23 : rabotage de l'ancienne couche de roulement et réfection de cette portion en enrobés, pose de caniveaux, aménagement des accotements. Coût de 21 225 € H.T.



CR 270 et 271 La Grange Jacquot : réfection totale de ces voies (1,1 km) en enrobés. Coût de 18 615 € H.T.



L'aménagement de la voie des Boulottes, fortement dégradée par les eaux. Le mur de soutènement écroulé a été démoli et remplacé par un nouvel ouvrage, avec regard et tuyaux d'évacuation. Coût de 18 260 € H.T.

Ces travaux prévus en 2016, n'ont pu être réalisés dans un premier temps en raison des intempéries, puis du changement survenu dans la Communauté de Communes (fusion en 2017). Le retour de compétence voirie à la commune du Val d'Ajol

(2018) a permis à celle-ci de réaliser ces travaux cet automne, les deux premiers chantiers par l'entreprise STPI, les deux derniers par l'entreprise PEDUZZI.



Diagnostic sur la VOIRIE COMMUNALE : enfin un outil performant

La voirie communale du Val d'Ajol totalise 177,577 kilomètres dont l'entretien est à nouveau à la charge de la commune puisque cette compétence n'est plus assurée par la Communauté de Communes. Cela concerne précisément la voirie, les fossés et aqueducs.

Les élus ont choisi de profiter de la longue période de transition pour le transfert des compétences entre les deux collectivités afin de se doter d'un moyen moderne de gestion de la voirie. C'est ainsi que cet état des lieux, efficace, va donner une vision à moyen long terme sur les travaux d'entretien et d'investissement à réaliser sur nos routes, tout en maîtrisant et planifiant les budgets nécessaires.

Une mission d'étude a été confiée au Cabinet DEMANGE, pour déterminer avec précision l'état actuel du réseau routier et établir en conséquence un planning de travaux.

Cette étude achevée, les élus et les services techniques disposent à présent des informations nécessaires sur l'état général de la voirie :

- La liste des travaux à réaliser de façon précise,
- La date prévisionnelle des travaux,
- Le type de travaux,
- Les coûts estimatifs.

Un plan synoptique des voiries a été réalisé à partir du plan cadastral.

Il faut aussi souligner qu'en complément de ce nouveau dispositif, un logiciel dédié, consultable en ligne, développé spécialement à cette occasion, permettra un accès permanent des élus et des services aux informations concernant l'état de la voirie.

A partir de ce diagnostic, un programme de travaux avec phasage va être mis en place et les interventions réalisées seront intégrées dans ce document. Nous disposerons donc d'un état général de la voirie mis à jour de façon permanente.

Sur la page de droite : un exemple de fiche diagnostic.

Pour chaque tronçon identifié par un point de départ et un point d'arrivée, la chaussée a été évaluée : type et intensité de circulation, largeur, longueur, état, ... ainsi que chaque fossé et aqueduc de part et d'autre de la chaussée avec un code couleur :

- mauvais état
- état moyen
- état correct
- bon état

et une série de photos.

RAPPEL : L'entretien de la voirie, c'est aussi le déneigement, l'élagage, le débroussaillage et le fauchage, la peinture routière, les panneaux de signalisations et de lieu-dits, le traitement des eaux pluviales, etc.

Distance : 0 à 161



Photo : 3 / 4



Distance : 161 à 925



Photo : 5 / 6





Diagnostic sur la VOIRIE COMMUNALE (suite)

VC N° :	Lieu-dit :	Type Circulation : Légère	Intensité : Moyenne	Longueur totale : 836 ml	Sens inspection : Point A vers point B
	Revêtement : Gravillonnage	Largeur moyenne : 5.00	Etat général : Variable	Date prévisionnelle des travaux : 2020	
	TRAVAUX :	Type de travaux :	Date de réalisation :	Entreprise :	Coût :

SYNTHESE DU VC N°

Fossé Gauche	Voirie	Largeur	Fossé Droit	Photos	Observations	Travaux
	Point B 836	3.50		8	Carrefour : bon état	Monocouche pleine largeur
	762	3.50 5.00		5/6/7	Voirie en assez bon état : quelques fissures, peu de déformation, revêtement légèrement usé <i>Traversée ø 300 béton bouché</i>	Monocouche pleine largeur
	606		612 606			
486 480	486		486 477 471 465		<i>Traversée ø 300 béton : bon état, fossé exutoire à curer</i>	
471 465						
411 402 388	411				<i>Traversée dalot 300x300 en mauvais état</i>	
350						
	232			3/4	Voirie en mauvais état, nombreuses fissures, nids de poule, déformations	Enrobés pleine largeur
			104 68 38			
	Point A 0	5.00				



SANTÉ de la forêt intercommunale

La forêt intercommunale du Val-d'Ajol et du Girmont-Val-d'Ajol connaît, comme l'ensemble des forêts du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté, des problèmes sanitaires dus en grande partie aux étés chauds et secs qui se sont succédés.

La partie sud de la forêt, le long de la Haute-Saône, subit les plus fortes attaques de scolytes. Les cantons forestiers des Hauts du Mont, des Etangs d'Avaux et des Gravieres au Girmont-Val-d'Ajol en payent le prix fort. Sur les Hauts du Mont, l'ensemble des épicéas, quelle que soit leur taille, a été attaqué par l'insecte ravageur.

Au total, depuis le début de la crise sanitaire en août 2018, ce sont près de 20 000 m³ de bois sur pied qui ont été atteints, soit presque deux années de récoltes. Environ 80% du volume concerne l'épicéa, les 20% restant sont constitué en grande majorité du sapin pectiné. D'autres essences, moins présentes sur la forêt intercommunale, souffrent aussi du réchauffement climatique et des attaques d'insectes, en particulier le pin weymouth et le mélèze.

Pour le moment, sur le territoire des deux communes, l'ensemble des essences feuillues, en particulier le hêtre et le chêne sessile, résiste mieux que les résineux. Ce n'est pas le cas partout. En Haute-Saône par exemple, de nombreux massifs forestiers recouverts de hêtres ont dépéri et séché durant la période

estivale, faute d'humidité dans le sol.

A ce jour, en forêt intercommunale, environ 70% des arbres malades ou morts ont été commercialisés, mais pas forcément exploités. Au vu des volumes mis sur le marché (environ 4 millions de bois scolytés en France), l'ensemble des bois ne sera pas exploité, en particulier les arbres isolés et difficiles d'accès.

Notre priorité est d'exploiter les arbres qui posent ou poseront un problème de sécurité et les arbres qui ont encore une valeur marchande.

A partir de l'année prochaine, des travaux de reconstitution auront lieu dans les parcelles exploitées. Nous opterons pour des forêts mélangées avec un maximum d'essences. Nous procéderons certainement à des plantations d'accompagnement, en y favorisant les essences ayant une meilleure résistance aux étés chauds et secs, comme le pin sylvestre et le chêne sessile. Des essais avec d'autres essences comme le cèdre et le pin laricio auront aussi leur place.

Au vu des volumes exploités, en plus des volumes récoltés annuellement et dans un souci de gestion durable de notre forêt, nous avons décidé conjointement avec les élus du Girmont-Val-d'Ajol, de diminuer drastiquement la récolte de bois en 2020, passant de 12 000 m³ de bois vert à 800 m³.



Communications diverses

PRUDENCE en forêt !

Office National des Forêts

L'ONF attire votre attention sur l'important phénomène de dépérissement qui frappe les massifs forestiers, créant ainsi un risque particulier de chute de branches ou d'arbres, notamment en période de vent fort.

Pour plus d'informations sur la santé de nos forêts, vous pouvez visionner des vidéos, produites par la Direction Territoriale Grand Est de l'ONF, sur le site : <https://onf.fr>





Sites de compostage installés par le SICOVAD

Le SICOVAD a installé cette année deux sites de compostage collectif au Val d'Ajol.

Le premier concerne la Gendarmerie. Installé début août, il permet à tous les gendarmes ainsi qu'à leur famille de composter.

Le second site a été mis en place au Collège Fleurot d'Hérival. Une classe a été sensibilisée à l'importance de réduire les déchets et informée du fonctionnement des composteurs. Grâce aux composteurs, le collège va réduire considérablement le poids de ses ordures ménagères résiduelles (destinées à l'incinération) en y incluant certains déchets fermentescibles de la cantine !

Le SICOVAD intervient également à l'école primaire – et à sa demande - pour des animations scolaires sur le sujet.

90 sites collectifs sont implantés sur tout le territoire du SICOVAD et certains, dont les Compost Cabana sont implantés en ville (Remiremont, Thaon, Cap Avenir Vosges, Chantraine, Epinal) et ouvert à tous.

<https://www.sicovad.fr/Prevention/COMPOST-CABANA.html>



Rappel concernant le fonctionnement d'un site de compostage collectif :

Il est composé de trois composteurs :

- Le premier sert à stocker le structurant (matière sèche venant éponger l'excès d'humidité parfois produit par les déchets verts comme les épiluchures). Il provient de la plateforme de compostage du SICOVAD située à Razimont, Epinal. Il est livré deux fois par an par le SICOVAD, au printemps et à l'automne, sauf si la structure peut elle-même fournir cette matière sèche structurante (feuilles mortes, copeaux non traités, petits branchages...).
- Le deuxième permet de déposer et transformer les biodéchets (fruits, légumes, marcs de café...). Il faut prendre soin d'équilibrer en ajoutant du structurant provenant donc du premier composteur.
- Le dernier sert à transvaser le compost transformé issu du second composteur afin de le laisser murir puis de l'utiliser comme engrais naturel.

Si l'équilibre matière structurante/déchets fermentescibles est respecté et que le compost est régulièrement aéré et retourné, il faut compter 6 à 8 mois pour qu'il soit mûr.

COMPOST à votre disposition



Plate-forme de compostage d'Epinal-Razimont
RD 11 Lieu dit « Malgré-Moi »
88 000 EPINAL

03 29 31 36 24

www.sicovad.fr

Nourrit le sol / Idéal en automne / Favorise l'enracinement et la croissance des cultures...

Compatible AB / NF U 44 051 / Provient de matières végétales locales



➡ Ouverture toute l'année
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

➡ Ouverture supplémentaire
Les samedis de mars à mai
de septembre à octobre
de 8h00 à 11h30

Pour particuliers et professionnels de toutes communes.



L'ADMR sur le terrain

L'ADMR a pour mission de créer, de mettre en place et de gérer des services d'aide à domicile, afin de permettre aux familles, aux personnes handicapées et aux personnes âgées de mieux vivre chez elles.

L'association ADMR locale, créée en 1971, étend son activité sur les deux communes du Girmont et du Val d'Ajol. Sa palette d'activité s'étoffe d'année en année pour suivre l'évolution de la société. L'ADMR est une association de proximité, riche d'une douzaine de bénévoles locaux qui sont à l'écoute des demandes de la population, même en dehors des heures de bureau avec une équipe de 19 salariées.

Les différents services de l'ADMR

Permettre une meilleure qualité de vie à la maison, faire face à une situation difficile ou plus simplement pour que des personnes âgées puissent rester à leur domicile, l'ADMR propose :

- **Une action socio-éducative dans les familles** à travers la TISF (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale) qui assure les tâches matérielles de la vie courante en apportant un soutien éducatif, ou lorsque la présence de jeunes enfants nécessite une aide momentanée, ou l'Auxiliaire Familiale intervient auprès des familles qui sont confrontées à des difficultés passagères liées à une grossesse, une maladie, une hospitalisation... Différents organismes sociaux, la CAF, la MSA et le Conseil Général participent au financement de ces prestations.
- **Le service Aide Ménagère** mis en place pour aider les retraités ayant des difficultés à accomplir certains actes de la vie courante. Les heures effectuées par l'Aide à Domicile peuvent être pris en charge en partie par certaines caisses de retraite.
- **la Téléassistance** : Pour les personnes âgées, handicapées ou malades, isolées, un système électronique d'écoute fonctionnant sur le réseau téléphonique, permet d'être relié en permanence à un correspondant extérieur qui répond à l'appel 24 heures sur 24. Ce dispositif offre sécurité et tranquillité pour les personnes qui l'utilisent en apportant le secours demandé avec des solutions adaptées (appel du voisin, du médecin, du SAMU, des pompiers...) sur simple pression d'un bouton.
- **Filien ADMR** permet pour les abonnés imposables ou non imposables de bénéficier d'un crédit d'impôts de 50 % sur les sommes engagées.

- La mise en place du matériel ainsi que le suivi du service sont assurés par les responsables bénévoles de l'ADMR :

- L'Aide aux actes essentiels de la vie :

→ **L'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie** (APA) est une prestation universelle et personnalisée destinée à prendre en charge cette perte d'autonomie. Elle peut être attribuée à toute personne âgée de plus de 60 ans, après évaluation de la perte d'autonomie. Un dossier disponible dans les mairies et à l'ADMR doit être déposé au Conseil Départemental.

→ L'aide aux personnes handicapées par la mise en place de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les aides humaines ou des aides techniques.

- Transport accompagné : Le Service transport accompagné propose de vous aider dans tous vos déplacements. Personnalisé, ce service s'adapte à vos besoins. Un chauffeur-accompagnateur, vient vous chercher à votre domicile, vous aide à vous habiller et à vous installer dans le véhicule, vous conduit à votre rendez-vous. Il vous accompagne le temps nécessaire en vous aidant dans vos déplacements, ou vous donne rendez-vous à un horaire que vous aurez fixé pour vous raccompagner chez vous. Si vous avez plus de 75 ans, vous pouvez solliciter vos caisses complémentaires pour un financement à travers des chèques Sortir Plus

- Afin de rompre l'isolement des personnes seules, des après-midi conviviaux ont lieu le troisième mardi de chaque mois en collaboration avec ADAVIE. Toute personne désireuse de participer peut s'adresser à l'ADMR, nous venons vous chercher chez vous.

Pour en savoir plus sur l'ADMR et ses services, prenez contact avec l'Association locale :

8 place de l'Hôtel de Ville au VAL D'AJOL
Té. 03 29 30 66 35
Courriel : info.levaldajol@fede88.admr.org

Le bureau est ouvert aux horaires suivants :

Lundi et jeudi : 9 h – 11 h et 14 h – 18 h
Mardi et vendredi : 8 h 15 – 12 h 15 et 14 h – 18 h
Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h – 18 h
Vendredi : 8 h 15 – 12 h 15 et 15 h – 17 h
Samedi sur rendez-vous

Tout savoir sur ADAVIE

ADAVIE est née de la fusion en 2010 de 2 associations historiques du secteur médico-social, ADAPAH (aide aux personnes âgées et handicapées) et AMF88 (aide aux familles).

Aujourd'hui, ADAVIE regroupe 14 établissements et services qui interviennent dans tout le département des Vosges au profit de la population vosgienne, de la naissance à la fin de vie. L'association propose ainsi des services :

- **pour les familles** (conseil conjugal, médiation familiale, espace de rencontre parents/enfants, travail à domicile et soutien à la parentalité, agrément des assistant(s) maternel(le)s),
- **pour les personnes âgées et en situation de handicap** (service d'aide à domicile, téléassistance, portage de repas, un EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et un FAS (Foyer d'Accueil Spécialisé) à Bruyères,





SUITE DE L'ARTICLE : Tout savoir sur ADAVIE

- **pour tout public** (service d'entretien des espaces verts et de bricolage «Coup de pouce», service ménage, repassage «Allo Clean», un organisme de formation «APIformations».

Ces activités sont réparties, en fonction de leur nature, dans ces 5 pôles : le Pôle Santé Social Domicile, le Pôle services, le Pôle Innovation et développement, le Pôle Hébergement et le Pôle formation.

Avec près de 500 salariés professionnels formés, ADAVIE accompagne aujourd'hui environ 5 000 Vosgiens. Dans ces actions, elle peut compter sur le soutien des pouvoirs publics : Conseil départemental, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Ministère de la justice, l'agence Régionale de Santé (ARS)...

L'action médico-sociale en direction d'un large public (enfant, famille, personne âgée, personne handicapée ...), en partenariat

avec les pouvoirs publics, suppose l'affirmation et le respect d'un certain nombre de valeurs qui donnent sens aux initiatives et apportent les garanties dues à tous citoyens désireux de bénéficier d'un service de qualité adapté à ses besoins propres. L'énoncé des valeurs ne constitue donc pas un simple catalogue formel mais plutôt **une véritable charte qui scelle l'engagement des acteurs.**

C'est ainsi qu'au-delà de ses missions habituelles, ADAVIE soutient chaque année une association qui accompagne un enfant en situation de handicap en organisant une journée challenge sportif.

**Plus d'informations sur : www.adavie.com
<https://www.facebook.com/AdavieVosges/>
Contact : 03 29 35 23 06**

Services du SSIAD et de l'ESA

Outre 2 EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), le CHASVM (Centre d'Hébergement d'Accueil et de Soins des Vosges Méridionales) comporte aussi un **SSIAD** (Service de Soins Infirmiers À Domicile) et une **ESA** (Equipe Spécialisée Alzheimer).



LE SSIAD

Il comprend 78 places pour l'accompagnement des personnes âgées et 9 places pour celui des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (moins de 60 ans).

Il intervient sur les cantons de REMIREMONT et de PLOMBIERES LES BAINS (Remiremont, Saint-Etienne-les-Remiremont, Dommartin-les-Remiremont, Saint-Amé, Saint-Nabord, Raon aux Bois, Pouxoux, Jarménil, Plombières-les-Bains, Le Val-d'Ajol, Le Girmont Val-d'Ajol, Bellefontaine, Vecoux).

Les missions du S.S.I.A.D :

- venir en soutien lors d'une phase aiguë de maladie,

- éviter une hospitalisation,
- accélérer une sortie d'hôpital en facilitant le retour à domicile,
- retarder l'admission en institution.

Le service dispense des soins sur prescription médicale. Lors de l'admission par le service, tout usager bénéficie d'une évaluation de ses besoins, réalisée par une infirmière coordinatrice. Le service peut alors dispenser différents soins de nursing et d'hygiène [par exemple : aide à la toilette, aide au lever et au coucher, prévention (escarres, dénutrition, déshydratation...), surveillance de l'état général, etc...].

Le patient conserve le libre choix de son médecin traitant, de l'infirmier(e)

libéral(e), du kinésithérapeute, etc.

Tous les soins dispensés par le SSIAD sont financés par l'Assurance maladie (mais la prise en charge ne couvre ni les besoins en équipement, ni le matériel : lit médicalisés, changes de protection, médicaments, etc.).

Comment faire appel au S.S.I.A.D. de votre territoire ?

Contactez votre médecin traitant, seule habilité à prescrire des soins relevant d'un SSIAD.

Contactez le SSIAD : coordonnées ci-dessous

La demande sera prise en compte en fonction des places disponibles : soit immédiatement, soit, le cas échéant, par inscription sur une liste d'attente.

L'ESA

L'équipe de soins spécialisés intervient à domicile auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées diagnostiquées, sur prescription médicale (médecin traitant, neurologue, gériatre...).

Les missions de l'ESA :

- évaluer les capacités restantes de la personne en prenant en compte ses besoins et son environnement,

- maintenir, à travers des activités du quotidien, les potentiels existants dans les domaines de la communication, de la cognition, de l'activité motrice,
- développer des moyens de compensation,
- contribuer à prévenir les troubles du comportement,
- apporter un soutien aux aidants : écoute, accompagnement psychologique, informations, conseils, orientation...

Cadre d'intervention de l'ESA :

Fréquence des séances : 12 séances réparties 1 à 2 par semaine (prestation renouvelable éventuellement chaque année).

La prestation est financée à 100% par l'assurance maladie.

Pour contacter le SSIAD ou l'ESA :
37, Rue du Centre - 88200 ST NABORD
Tél. 03 29 62 44 96



8 septembre : TOURNOI DE BASKET

Lors du tournoi annuel de basket qui s'est déroulé à la salle de sports «Jean Gallaire», la Présidente du Club ajolais, Nadine NURDIN, a annoncé devant le public et en présence de Monsieur le Maire, que cette manifestation serait dorénavant appelée «le tournoi MICOU» en hommage à Micou BOLMONT, décédée en mai dernier. Micou a œuvré de longues années au sein de la Valdajolaise Basket, de la Confrérie des Tasse Andouilles et d'autres associations.

C'est le SLUC Nancy qui a remporté la victoire face à cinq autres équipes. Des enfants ajolais ont pu s'essayer à ce sport, grâce aux fauteuils roulants prêtés par la section handi sport du club de Chavelot qui était présente. Guidés par Anthony PETITJEAN, les ajolais ont vite appris les subtilités de ces fauteuils adaptés à la pratique du basket.



14 septembre : LA ROUTE DE LA COUENNE

Près de 450 randonneurs ont participé à la Route de la Couenne et parcouru les 10 km de chemins balisés par les adhérents de l'association des AJT, présidée par Anthony PETITJEAN.

Cette balade dont le départ a eu lieu au chalet forestier de l'Hôtel Enfoncé, a été ponctuée par trois haltes dégustation de produits du terroir :

- à la Chapelle Mathiot au Moineau : dégustation de fromages bio et charcuteries ajolaises accompagnées de jus de fruits ou bière artisanale.
- chez Vincent au lieu-dit Derrière le bois : dégustation de gaspacho et boulettes de viande arrosées d'une sauce au safran, avec boissons fraîches.
- à la ferme équestre de La Sentinelle pour le dessert : boules de glace artisanale avec petit gâteau sablé.



350 personnes se sont inscrites au dîner organisé à la Feuillée Nouvelle. La soirée s'est achevée par trois concerts gratuits de «guinguette moderne» en présence des groupes : Raymond court tout 2 (Motorhead & Claude Vanony), Boneyard Moan (Delta blues – Franco Écossais) et Fat Jeff (Gultare, Bottleneck & Whisky).

L'association des AJT n'a pas ménagé sa peine pour faire de cette journée un véritable succès.

14 septembre : RANDONNÉE SUR LA TRACE DES GRANDES PROCESSIONS

Une quarantaine de pèlerins ont suivi Mme Paulette QUENEY sur les traces des grandes processions du XVIII^{ème} siècle, durant une randonnée 7 km 500.

UN BRIN D'HISTOIRE

Extrait des cahiers de l'abbé Humbert : *Dans les calamités météorologiques comme la sécheresse, les pluies continues, on avait coutume au 18^{ème} siècle, de faire trois grandes processions.*

Le premier jour, après la célébration d'une grand-messe dans l'église paroissiale, de grand matin, on allait aux Granges de Laitre, à Larrière, à la Battelleule, derrière le Chanot, puis on descendait par la Grande Route à l'Église de Plombières où l'on entendait une seconde messe et laissait les bannières.

Le 2^{ème} jour, on se rassemblait de nouveau dans l'Église de Plombières, d'où, en suivant

la Grande Route, on parcourait le Hariol, Olichamp, le Haut du Seux, pour aboutir à l'Église d'Hérial où l'on entendait une seconde messe en laissant encore les bannières.

Le 3^{ème} jour, après l'audition de la messe à Hérial et la reprise des bannières, on montait au Girmont, à Méreille, à Hamanxard, Outremont, Moyemont, Leyval, les Champs, pour aboutir à Laitre où l'on entendait encore une messe.

Pendant ces processions, les filles chantaient des cantiques, les hommes, les litanies des saints et de la Sainte Vierge entremêlées de psaumes, et les femmes récitaient le rosaire à deux cœurs.





22 septembre : CUISINES EN FÊTE

Organisée par la Confrérie des Tasse-Andouilles, avec le concours de la municipalité et des établissements DE BUYER, cette manifestation a réuni les grands chefs de cuisine du secteur :

- Cédric BONGEOT, Hôtel Restaurant La Résidence
- Younes ESSABANE, Restaurant du Casino de Plombières
- Laurent GRANDGIRARD, Hôtel Restaurant La Vigotte
- Philippe LARUELLE de chez De BUYER.

Tout au long de la matinée, ils ont proposé des dégustations et dévoilé leurs recettes pour le plaisir de chacun.



La soupe populaire de l'association des Parents d'Élèves des Écoles publiques a aussi rassemblé ses adeptes.

Producteurs exposants : Fromages fermiers du Haut de Salmon - Les Escargots de la Mollière - Au Fumoir Vosgien - Boucherie Jean-Luc HUSSON - Fromages de la Bergerie des Chalots - Chocolats de Rémy ARNOULD - Au Fournil Ajolais - Safran de Richard THIERRY - Spécialités à base d'ortie du Domaine Le Clos Léry - Fromagerie des Mélines - Fleurs comestibles des Pétales Rouges - Brasserie BURVAL - Le Palais de l'Andouille

29 septembre : CHORALES BELLI'MUSIC



Ce concert organisé à l'église par la Chorale Belli'Music de Bellefontaine, dirigée par Jean-Michel GÉHIN-FLORENTIN, s'est déroulé avec le concours de plusieurs chorales invitées : La Clef des Chants de Fontenoy le Château, L'Écho de la forêt de Darney et Les voix de Sagona de Monthureux sur Saône.

Au programme de cette soirée : un hommage à Edith Piaf et Charles Aznavour, suivi d'un gospel, avec la participation de Corinne GOBRAIT.

Un concert de qualité très apprécié par le public.

29 septembre : 1^{ère} MARCHE ROSE

Organisée par la Ligue contre le Cancer du département des Vosges représentée par Brigitte ROMARY, Rando Découverte du Pays d'Hérival, les commerçants du village pour la partie restauration, de nombreux bénévoles, et la mairie ajolaise, cette première marche rose a remporté un franc succès.

Près de 700 personnes sont venues randonner pour soutenir la lutte contre le cancer.

Lors de la réception en Mairie, Brigitte ROMARY a reçu des mains de Véronique BRICE et de l'équipe des bénévoles, un chèque de 3 713 € représentant l'ensemble

des dons recueillis durant cette journée.

Le bénéfice de cette manifestation servira à améliorer le confort des patients durant les traitements (soins esthétiques, consultations chez un psychologue, cours de sophrologie, achat de matériels liés à la pathologie, etc)



Rendez-vous pris pour l'année 2020.



11 octobre : PROJECTION DU FILM LE TEMPS DES FORÊTS

Le film «Le temps des forêts» de François-Xavier DROUET, diffusé à la salle des fêtes le vendredi 11 octobre, a été suivi d'un débat animé par David VANÇON, agent ONF, et Monsieur le Maire. Le public présent a pu ainsi dialoguer sur le devenir de nos forêts communales et privées.

18 octobre : A L'ÉCLOSERIE

L'hiver dernier, la Société de Pêche du Val d'Ajol n'a pas été en mesure d'ouvrir l'écloserie de l'île aux enfants, faute de moyens pour remettre en état le site endommagé par les crues des hivers précédents.

Cette année, à l'approche de la saison de reproduction des truites, la Fédération Départementale de Pêche a déblayé les galets qui obstruaient l'entrée du petit canal de l'île aux enfants et la Société de Pêche du Val d'Ajol a remplacé la pompe qui alimente l'écloserie. Cette dernière a ensuite organisé une pêche électrique à laquelle ont assisté les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'Ecole du Centre le 18 octobre.

Les membres de l'association ont capturé des truites fario dans la Combeauté, au moyen d'une anode connectée à une cathode immergée à proximité qui attire les poissons, qui sont ensuite prélevés à l'aide d'une épuisette avant d'être déposés dans des seaux et triés. Les poissons femelles sont placés dans un bassin près de l'écloserie en attendant que leurs oeufs soient prélevés et fécondés par la laitance des truites mâles.

L'écloserie représente un intérêt pédagogique pour les enfants de l'école primaire, qui peuvent ainsi suivre l'évolution des éclosions, aux côtés des membres de la société de pêche locale.



11 octobre : Nouvelles recrues chez les SAPEURS POMPIERS

La campagne de communication menée par l'adjudant-chef Damien MOUGENOT pour recruter des sapeurs-pompiers volontaires a été bénéfique puisqu'une douzaine de personnes va bientôt rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers. Parmi elles, Élodie VALLE, Valérie FRANCQUEVILLE, Anne-Élisabeth BLAISE, Cynthia CZEREWKO et Loïc MARQUISE qui viennent de terminer leur démarche d'incorporation et vont commencer leur formation.

La presse, les réseaux sociaux, le bouche à oreilles, la distribution dans les boîtes aux lettres, la réunion publique avec démonstration des premiers secours à la salle des Fêtes : tous ces appels ont porté leurs fruits.

Le commandant Frédéric THIOLIERE a rappelé que l'activité des sapeurs-pompiers est un service public de proximité pour lequel la population a un rôle à jouer pour le maintenir.

Contact : devenirpompier@sdis88.fr



13 octobre : REPAS DES AÎNÉS

120 personnes ont choisi l'option restaurant pour leur cadeau de fin d'année offert par la municipalité. Elles ont ainsi déjeuné au restaurant de La Résidence en compagnie de Monsieur le Maire, Christophe NAEGELEN, député, Philippe FAIVRE, conseiller départemental, et Monsieur l'Abbé Claude DURUPT, administrateur de la paroisse.

La municipalité propose en effet aux aînés (de plus de 71 ans) le choix entre ce repas, un colis ou un bon d'achat, ces derniers leur étant remis par les bénévoles ou les conseillers municipaux.

Les doyens de la journée sont Mme Raymonde JOLY âgée de 101 ans et Mr Albert AUBEL de 95 ans, tous deux résident à la Maison de retraite.





7 au 13 octobre :



Cette année, la semaine du goût fêtait ses 30 ans. La première Journée du Goût a eu lieu place du Trocadéro à Paris le lundi 15 octobre 1990 durant laquelle 350 chefs ont donné leurs premières « Leçons de Goût » aux élèves de CM1-CM2 des écoles parisiennes. Puis, la Semaine du Goût s'est étendue à toute la France et à tous les niveaux

de consommation : hôtellerie, restauration commerciale, collective et universitaire, lycées hôteliers, artisans des métiers de bouche, grande consommation...

Au village, aidés de leurs

professeurs, de professionnels et de bénévoles, les enfants des écoles ont préparé durant la semaine plats cuisinés, brioches, chouquettes, cookies, gâteaux divers et jus de fruits pressés. Le meilleur moment pour les élèves fut bien sûr celui de la dégustation !

La balade du Goût, organisée par la Confrérie des Taste-Andouilles du Val-d'Ajol, clôture l'évènement. Elle est marquée par deux haltes dégustations appréciées des randonneurs : le premier dédié à la charcuterie ajolaise, le second aux fromages fermiers du village. Quant aux desserts et boissons, c'est à la case arrivée qu'ils attendaient les marcheurs.



18 octobre : MAISONS FLEURIES et RENOVEES à l'honneur

Cette année, 71 personnes se sont inscrites au Concours des maisons fleuries. La cérémonie de remise des prix a eu lieu à la mairie le 18 octobre en présence des participants, mais également des 17 personnes qui ont effectué au cours de l'année des travaux de construction ou de réhabilitation de leur maison (fin de travaux validée par un agrément). Chacun de ces propriétaires s'est vu offrir un cerisier, participant ainsi au maintien de cet arbre fruité sur le territoire ajolais qui fait partie de l'aire géographique de l'A.O.C. Kirsch de Fougerolles.

Mr le Maire a par ailleurs annoncé que le jury du Label Villes et Villages fleuris a renouvelé le label Trois fleurs détenu par la commune.



PALMARÈS

Maisons avec jardin visible de la rue :

1^{er} : Odile REMY - 2^{ème} : Christine VILLEMEN
3^{ème} : Odile DAVAL

Fenêtres, balcons et terrasses :

1^{er} : Antonio Silva SAMPAIO - 2^{ème} : Michèle FLEUROT et Martine PETITJEAN
3^{ème} : Claudine GILET

Maisons non visibles. Voies sans issue :

1^{er} : Bernard HENRY - 2^{ème} : Jacky VINCENT
3^{ème} : Cécile JOLY

Fermes en activité et anciennes fermes :

1^{er} : Michèle ROMARY
2^{ème} : Monique VINCENT
3^{ème} : Marie-Claire PERRY

Gîtes, chambres d'hôtes, cafés, restaurants, hôtels, commerces :

1^{er} : Hôtel de la Résidence - 2^{ème} : Marie-Noëlle DUBREUIL - 3^{ème} : Véronique PICARD



31 octobre : HALLOWEEN

C'est accompagné des jeunes de la classe 2022 qu'une trentaine d'enfants a défilé dans le centre de la commune, déguisés en créatures plus ou moins effrayantes.

Les commerçants ont joué le jeu en leur offrant des bonbons comme le veut la tradition.

Belle initiative de la classe 2022 !



3 novembre : l'Abbé Claude DURUPT, nouveau curé

Au cours de la messe qu'il a célébrée le 3 novembre au Val d'Ajol, Monseigneur Didier BERTHET, Evêque de Saint-Dié, a nommé l'Abbé Claude DURUPT Curé du Val d'Ajol et du Girmont Val d'Ajol et lui a remis, à ce titre, les clefs des églises des 2 paroisses.

Les Maires des deux communes ont souhaité la bienvenue à Monsieur l'Abbé, bien que celui-ci soit déjà venu régulièrement dans leur paroisse, en tant que Curé Administrateur, poste qu'il occupe depuis le départ de l'Abbé Jean-Louis NGABONZIMA.

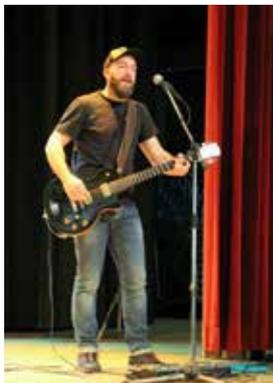
Cérémonie en présence des Abbés Jean LEYVAL et André ROMARY, du diacre Guy PIERRE, de l'équipe paroissiale ainsi que des fidèles des deux paroisses.



9 novembre : Démarrage du TELETHON au Val d'Ajol

Les animations du Téléthon ont débuté ce week-end à la salle des fêtes par un concert durant lequel six groupes se sont succédés :

- Fred BRESCHI, chansons françaises,
- CABAROCK, duo pop-variétés internationales,
- NO JACK, blues-rock acoustique,
- AURÉLIE FEL TEN, variétés internationales,
- DÉLIT MINEUR, trio pop-rock,
- LAPACHOL ORCHESTRA, fanfare déambulatoire.



Programme détaillé du TÉLÉTHON en Agenda.





Samedi 23 novembre 2019

De 10h à 18h : **SALON DES MOUSTACHES** organisé par l'association Pil'Poil Moustaches à la maison des associations Les Epinettes.

Mardi 26 novembre 2019

De 15h30 à 19h30 : **DON DU SANG** organisé par l'Amicale des donneurs de sang à l'Espace Dorothée.

Samedi 30 novembre 2019

Départ à 14h à la Mairie : **MARCHE DE NETTOYAGE & DE L'ÉCOLOGIE**

En cas de mauvais temps, la marche sera annulée. Le circuit a été étudié afin de passer à proximité des bacs à déchets (jaunes ou ordures ménagères) ; tout ce qui n'ira pas dans les bacs sera recensé par les participants afin d'être ramassés par les Services Techniques le lundi suivant.

Voir encadré ci-dessous.

BOURSE INFORMATIQUE organisée par le Club informatique ajolais à la Salle des fêtes

De 14h à 18h : **DEPÔT DU MATÉRIEL**. Participation de 8€.

Le club perçoit 10% sur le montant de la vente au-delà d'une valeur de 80€.

Restitution du matériel invendu le dimanche AVANT 16h30.

Numéros de téléphone utiles :

03 29 30 60 13 - 03 29 30 58 25

Contact : clubinfo@valdajol.fr

Dimanche 1^{er} décembre 2019

BOURSE INFORMATIQUE organisée par le Club informatique ajolais à la Salle des fêtes
De 9h à 16h : **VENTE DU MATÉRIEL**

De 10h à 18h : **MARCHÉ DE NOËL** à la Maison de retraite.

Vendredi 6 décembre 2019

MARCHE AU PROFIT DU TÉLÉTHON
Inscription de 18h à 19h30 à la Salle des fêtes. Possibilité de restauration. Lancé de lampions.



Samedi 7 décembre 2019

De 10h à 18h : **NOMBREUSES ANIMATIONS pour petits et grands, AU PROFIT DU TÉLÉTHON** à la Salle des fêtes.



Dimanche 8 décembre 2019

Rendez-vous à 17h15 à la Mairie :

VISITE DE SAINT NICOLAS organisée par le Comité des fêtes. Distribution de bracelets fluorescents, défilé dans les rues du centre ville, suivi d'un spectacle à la Salle des fêtes.



Samedi 14 décembre 2019

A 16h30 : **CONCERT «NOI CHE CANTANDO»** à l'Eglise. Concert de musique vocale et instrumentale par la Bandabera (sur copies d'instruments anciens) et Les Fifrelus de la période Renaissance à la période Baroque. Entrée gratuite. Voir encadré ci-dessous.

A partir de 20h : **SOIRÉE DANSANTE** organisée par le Foot Ball Club ajolais à la Salle des fêtes.

Mardi 31 décembre 2019

A partir de 20h : **SOIRÉE DU NOUVEL AN** organisée par le Club des Supporters de la Valdajolaise Basket, chez Narcisse. Renseignements au : **06 83 31 75 19 ou 06 77 59 21 76**

Dimanche 19 janvier 2020

A 17h : **VOEUX de Mr le MAIRE** à la Salle des fêtes.

Samedi 25 janvier 2020

A partir de 20h : **SOIRÉE BAECKEOFFE** organisée par l'association des parents d'élèves des Écoles publiques à la Salle des fêtes.

La main verte au Val d'Ajol

Samedi 30 Novembre
marche de nettoyage et de l'écologie
à partir de 14h
devant la mairie
pensez à votre gilet jaune.

Pour plus d'informations, contactez nous sur la boîte mail mjc@valdajol.fr

gratuit, ouvert à tous de 0 à ... Ne pas jeter sur la voie publique

Venez nombreux

Eglise NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION
LE VAL - D'AJOL

Samedi 14 décembre 2019
16h30

ENTRÉE GRATUITE
Libre participation

"Noi che Cantando..."
"Chantons maintenant..."

CONCERT

Avec La Bandabera - direction : Alain Bérat
et Les Fifrelus - direction : Anne Fredriksen



Les Bouilleurs de Cru du Moncel

L'assemblée générale des bouilleurs de cru du Moncel s'est tenue fin octobre. Le Président, Raphaël LAMBOLEY, a remercié Monsieur le Maire de sa présence chaque année, qui montre son intérêt pour la sauvegarde de cette activité.

Le rapport moral et le compte financier ont été adoptés à l'unanimité. La période de distillation est fixée par les douanes du 21 octobre 2019 au 15 mai 2020. La brûlerie du Moncel,

quant à elle, sera ouverte de 6 h à 19 h, les jours ouvrables uniquement, et fermera le 31 janvier 2020.

Suite au décès du trésorier, Mr PIERRE, son épouse, Cécile PIERRE a été élue à l'unanimité pour le remplacer. Le nouveau bureau est composé de Raphaël LAMBOLEY, président, Etienne SIMONIN, vice-président, Cécile PIERRE, trésorière, et François RÉGENNASS, secrétaire.



LA PISCINE
INTERCOMMUNALE
DU VAL-D'AJOL

• EN PÉRIODE SCOLAIRE

lundi	18h00 à 19h30
mardi	18h30 à 20h00
mercredi	16h00 à 18h00
jeudi	fermée
vendredi	18h30 à 21h00
samedi	15h00 à 19h00
dimanche	09h00 à 12h00

• EN PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

fermée	
9h00 à 11h30	14h30 à 18h30
14h30 à 21h00	
9h00 à 11h30	14h30 à 18h30
14h30 à 21h00	
9h00 à 11h30	14h30 à 18h30
9h00 à 12h00	

Votre ACTUALITÉ sur notre bulletin, notre site web ou notre panneau d'informations ?

Pour communiquer votre actualité sur le prochain bulletin ou le site internet du Val-d'Ajol : merci de nous envoyer vos infos (texte, affiche, photographies) par email à ticket@valdajol.fr. Vous pouvez également diffuser vous-même vos informations sur : www.valdajol.fr/publiez-vos-infos. **Pour communiquer sur le nouveau panneau d'informations :** un formulaire est à retirer en mairie. Par ailleurs, pensez à remplir votre fiche Association ou Entreprise sur le site internet, vous serez ainsi présent sur l'annuaire en ligne, visible de tous.

Les NUMÉROS utiles

Mairie	03 29 30 63 33
Service des eaux	06 63 85 63 03
Piscine	03 29 30 65 91
Office du Tourisme	03 29 30 61 55
MJC*	03 29 29 08 26
Maison des Services Publics	03 29 37 68 42
CCPVM*	03 29 22 11 63
CCAS* (9 à 11h)	03 29 30 09 69
ADMR*	03 29 30 66 35
ADAVIE*	03 29 35 23 06
Maison de Retraite	03 29 30 67 04
Portage de repas	03 29 66 54 31

• MAISON DE SANTÉ	03 29 30 50 57
Docteurs :	
Delphine et Stéphane ZIMMERMANN	
Guillaume CLAUDEL	
Infirmières :	
Corinne et Noémie TISSERAND	
Patricia GRANDJEAN	
Kinésithérapeutes :	
Marius et Magdalean KRAWCZYK	
• Chirurgien-dentiste	03 29 30 64 96
Dr Julie EMERIQUE	
• Diététicienne	06 34 49 13 49
Stéphanie GILLE	

• Infirmière	07 85 66 41 79
Victoria VUILLEMINOT	
• Kinésithérapeute	03 29 66 50 90
Marie-Hélène GEGOUT SIMON	
• Orthophonistes	
Marie HAMANT	06 95 95 37 88
Julie SAINT-GERMAIN	06 89 25 01 18
• Médigarde	08 20 33 20 20
-> La nuit : 20 h à 8 h et le weekend :	
samedi 12 h jusqu'au lundi 8 h.	
• Antenne Alzheimer	06 38 12 68 08
Marie-Françoise PETITJEAN	

HEURES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE : Mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h30 - Vendredi : 14h à 18h30 - Samedi : 10h à 12h

* MJC : Maison des Jeunes et de la Culture - CCPVM : Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales - CCAS : Centre Communal d'Action Sociale - ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural - ADAVIE : Aide à la personne dans les Vosges

Savez-vous que vous pouvez contacter personnellement et directement Mr le Maire par email : jeanrichardmaire@valdajol.fr

Edition n° 26 du 21 novembre 2019
Mensuel gratuit d'informations
municipales
Dépôt légal : en cours
Directeur de la publication :
Jean RICHARD, Maire du Val-d'Ajol

Réalisation : Equipe Communication du
Conseil Municipal
Crédits photographiques :
Mairie du Val-d'Ajol
Imprimé sur papier 100% recyclé

